



**ASSEMBLEE GENERALE**  
**du COMITE du LIMOUSIN**  
**06 Septembre 2020**

**Membres du bureau présents :**

Thierry Beineix Président,(en visioconférence) Françoise Chalet Présidente d'Honneur, Jean Daniel Chalet Président d'honneur Roland Halter Vice Président, Gaëlle Beineix Secrétaire (en visioconférence), Gérard Mazeau Directeur des compétitions adjoint, Brieuc Allard Trésorier, Jacques Petitpré Président de la CRED

**Membres des délégations présents :** Catherine Nouailhac Déléguées jeunesse, Christine Minetti Représentante 3<sup>ème</sup> séries (en visioconférence)

**Membres des délégations excusés :** Olivier Desages APR

**Présidents de club présents :**

Jeanine Begon (en visioconférence), Françoise Bernot, Richard Daniel, Françoise Brodin, , Jean Louis Chupin, Jean Marc Dizier, Luce Doumerc, Christian Genot, Chantal Gorse, , , Gisèle Leroux, Mireille Martin Drouet (en visioconférence), Alisson Masson, Isabelle Trinquier Beumer, Jean Pierre Muttelet

**Présidents de club excusés ayant donné procuration :** Philippe Lemeunier,

**Présidents de club représentés :** Liliane Chabrier, pouvoir à Daniele Icard Jean le Goff, pouvoir à Claude Ladegaillerie, Sylvie Seegers, pouvoir à Hubert Seegers, Elisabeth de Lamberterie, pouvoir à Jean Claude Tokar

**Présidents absents excusés :** Nicole Margot, Claude Andrieu, John Herring, Chantal Forestier, Jean Marc Bigot, Roland Clair, Christiane de Schwartz.

▪

Ouverture à 14h30 de l'Assemblée Générale par le Président Thierry Beineix

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Avant de commencer Thierry Beineix fait voter le compte- rendu de l'Assemblée générale ordinaire de 2019

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité



## **1 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT THIERRY BEINEIX**

### **□ FONCTIONNEMENT ET SECRETARIAT GENERAL**

Je remercie Gaëlle, Briec ALLARD, Roland HALTER et Gérard MAZEAU pour leur travail tout au long de cette saison.

Je tiens également à remercier Catherine NOUAILHAC pour son excellent travail au niveau des scolaires.

Je remercie tous les Présidents de club qui ont eu à gérer une crise sans précédent dans le monde associatif en général et dans celui du bridge en particulier.

Enfin un grand merci à Alain GRANGIER pour la gestion des tournois quotidiens sur BBO durant le confinement permettant ainsi de garder un lien entre nous et le bridge.

### **□ COMPETITIONS ARBITRAGE**

Avant l'arrêt des compétitions nous pouvons noter de nombreux brillants résultats tant au niveau ligue (Champions en DN 2 mixte, Open par 4 Promotion) qu'au niveau national. La qualité du niveau du bridge Limousin ne cesse de progresser. Je félicite nos joueurs pour ces belles performances.

Merci à tous les clubs et leurs bénévoles qui accueillent des compétitions rendant ainsi la vie du comité plus facile.

Je remercie encore tous les arbitres ainsi que notre responsable des arbitres Françoise CHALET.

Le comité a organisé un stage d'arbitres de comité début mars dans les locaux du cercle de Bridge de Limoges Orsay. 9 stagiaires ont été mis à mal par Thierry LENGLET et Thierry BEINEIX. 6 ont été reçus à la suite des épreuves de simulation et attendent leur examen probatoire différé pour les raisons que nous connaissons.

Une réunion des arbitres sera programmée en tout début de saison pour faire le point sur les compétitions qui se sont déroulées et à venir.

## □ LICENCES

Légère augmentation des licences, 12 par rapport à la saison dernière 1604 soit 0,75%.

Les licences offertes sont en nette augmentation de 93 à 133.

Il est demandé aux responsables de clubs lors de la reprise des licences de bien demander aux joueurs leurs adresses mail (au besoin s'ils n'en n'ont pas, d'en créer une par l'intermédiaire de celle du club) et leur n° de téléphone mobile, nécessaire pour les contacter plus rapidement.

### Nombre de licences du club par catégorie

Saison	Cadets	Juniors	Adultes	Seniors	Total (hors jeunes)	Jeunes (scolaires + primaires)	Total (avec jeunes)	Evolution comité
2017/2018	14	0	176	1 380	1 570	73	1 643	
2018/2019	9	1	185	1 330	1 525	79	1 604	-2.37%
2019/2020	7	1	168	1 354	1 530	86	1 616	+0.75%

### Licences offertes renouvelées la saison suivante pour le comité

Saison	Offertes	Dont licenciées saison suivante	% licenciées saison suivante
2017/2018	106	71	66.98%
2018/2019	93	50	53.76%
2019/2020	133	4	3.01%

## □ DEVELOPPEMENT COMMUNICATION

La bridge box créée par la FFB a été offerte aux clubs qui en ont fait la demande. C'est peut-être une explication à l'augmentation des nouvelles licences.

Le site du comité reste visité fréquemment mais nous avons besoin de l'alimenter régulièrement.

Un reportage réalisé par FR3 a été réalisé sur le bridge par internet durant le confinement. Merci à Catherine et Antoine NOUAILHAC pour leur prestation.

## □ GESTION FINANCES

Quelques investissements cette année comme l'achat d'étuis et de cartes logotées pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire du comité. Ces cartes peuvent être revendues à prix coutant aux clubs en faisant la demande.

Une nouvelle machine à dupliquer a été achetée pour multiplier les duplications lors des compétitions.

Brieuc vous en dira plus lors de son exposé, merci à lui pour son souci de l'économie et sa gestion quotidienne.

#### □ ANIMATION PEDAGOGIQUE

Le bridge scolaire est stable (86 jeunes cette année contre 79 la saison dernière).  
Merci à Catherine NOUIALHAC pour son dévouement. Une réunion des initiateurs sera organisée très bientôt pour évaluer les conditions de reprise du bridge scolaire.

#### FESTIVAL DU COMITE

Pas de festival cette année. Il est prévu en juin 2021 salle des 3 provinces à Brive.

#### TOURNOIS DE VILLE

Les clubs souhaitant des duplications pour leurs tournois de ville doivent en faire la demande au comité qui préviendra les responsables des duplications en fonction des secteurs.

Ces duplications seront offertes pour la saison 2020/2021.

#### □ FFB

o Retour à l'ancienne formule pour la compétition dames par 2.

o Poursuite de la coupe des clubs

o Réforme du classement en cours suspendue.

o Merci de faire remonter les informations que vous souhaitez voir débattre à la FFB..

#### MEDAILLES COMITE

Les récipiendaires de la médaille du comité sont : Elisabeth GAZEAU du Bridge Club Briviste, Jean-Louis BERTHEAS du BCATE , Hervé ALAUX du BC Cahors, Jacques PAULUS du BC SAINT-JUNIEN et Jean-Luc VASSALO du Cercle de Bridge de Limoges ORSAY.

#### CRISE SANITAIRE COVID 19

Je ne pouvais pas terminer ce rapport sans évoquer la crise sanitaire qui a vu la saison 2019/2020 se terminer au 13 mars 2020.

Arrêt des compétitions, suspension du classement, fermeture des clubs ont mis à mal notre loisir préféré.

Pour autant il faut aller de l'avant et tout en respectant les protocoles sanitaires, il faut repenser le bridge que ce soit au niveau des compétitions, des clubs, de l'arbitrage et de l'enseignement.

Souplesse et rigueur doivent faire bon ménage. Souplesse dans l'organisation des compétitions et des tournois, rigueur dans le respect des gestes barrières.

Un ou 2 points positifs néanmoins acquis grâce à la situation, le développement des réunions par visio-conférence et un impact positif sur notre trésorerie.

Je tiens à remercier les présidents de club qui m'ont envoyé une invitation à leurs assemblées générales et à leurs manifestations, les présidents qui acceptent de prendre dans leurs locaux les compétitions fédérales et les stages du comité.

Et tout particulièrement les membres du bureau et des délégations qui ont œuvré en tant que bénévoles à la gestion du comité.

[Le passé n'est rien dans la vie, Et le présent est moins encore ; C'est à l'avenir qu'on se fie](#)

Questions diverses

Françoise CHALET demande à ce que le prix de l'interclub D1 soit réduit étant donné la suppression d'un week-end. Le Président n'est pas favorable à cette demande. Cette demande est néanmoins soumise au vote :

Pour la diminution 5 voix

Contre la diminution : 21 voix

Le tarif de l'interclub D1 pour la saison 2020/2021 est inchangé.

Pour plus de précisions, nous rapportons intégralement les rapports de chacun, sachant que les dossiers complets ont été remis en mains propres à chaque Président et aux personnes présentes en début de séance.

## **2 – RAPPORT DU TRÉSORIER, Briec ALLARD**

Mesdames, Messieurs,

Les circonstances de mon rapport sont particulières car si la pandémie COVID19 a stoppé durant 4 mois notre jeu, il a plus que bousculé l'exercice financier du Comité.

En effet, durant ces 4 mois, beaucoup de compétitions n'ont pas eu lieu, ainsi que le Festival. Les frais liés à ces événements n'ont donc pas été engagés. Ils ont simplement été reportés sur la nouvelle saison 2020/2021. Il fallait donc traduire comptablement cet impact.

Lors d'une réunion de bureau du Comité, Il a donc été voté une mise en provision de 20.000 €, correspondant le plus précisément possible à tous ces frais. Je me tiens donc à votre disposition pour vous en détailler les éléments.

Une fois cette mise en provision effectuée, le fonctionnement du Comité fait ressortir un excédent de 1.175,43 €.

Il est conforme aux prévisions qui ont été faites l'année dernière.

Les charges de fonctionnement du Comité ont encore diminué, ce qui est une bonne chose, mais les recettes de licences baissent, ce qui l'est moins. Malgré cela, il faut noter une très légère hausse du nombre de licences au total, conséquence des actions menées (Licences gratuites, BB etc.). Après examen des données historisées, on constate en moyenne que chaque année, plus de 120 licenciés ne renouvellent pas leur licence.

Au sujet des relations financières entre les clubs et le Comité, je constate qu'avec tous mes confrères Trésoriers(ères) la communication est parfaite et contribue au bon fonctionnement du Comité.

Je vous rappelle que je me tiens à la disposition de tous les Clubs en ce qui concerne les informations, ou fichiers dont ils auraient besoin. N'hésitez pas à me demander.

Enfin, la baisse du nombre de compétiteurs et la stagnation de nos licenciés ne doit pas nous faire relâcher nos efforts respectifs : Formateurs, Clubs et Comité devraient mieux s'unir pour parvenir à envisager l'avenir de façon plus sereine.

Il faut absolument, du moins tel est mon avis, trouver les méthodes qui parviendront à nous faire progresser ensemble, afin que le Bridge continue à rayonner sur le LIMOUSIN.

Je vous informe enfin que les tarifs FFB ainsi que ceux du Comité resteront stables l'année prochaine, sans changement.

Je suis à présent disponible pour répondre à toutes vos questions.

Le Trésorier, Briec ALLARD.

### **3 –RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES Jean-Jacques CAMINADE**

En l'absence de JJ Caminade, c'est le Président T Beineix qui lit le rapport

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Président, j'ai contrôlé les comptes du Comité de Bridge du Limousin relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2020, soit une durée exceptionnelle de 13 mois.

#### **Préambule :**

Compte tenu de la situation sanitaire encore en vigueur, les contrôles ont été effectués à distance, le trésorier a scanné les pièces que j'avais sélectionnées par sondage à partir du journal des opérations.

#### **1- Les écritures comptables :**

J'ai contrôlé, par sondage, des écritures de l'exercice avec le journal des opérations, puis vérifié leur regroupement et ajustement dans les comptes de résultat et de bilan. J'ai ainsi pu vérifier que chaque écriture sélectionnée était justifiée par une facture ou un ticket de caisse. En cas de besoin, le trésorier m'a fourni les explications complémentaires nécessaires.

Pour l'une d'elle, l'achat de jeux de cartes par le Comité revendus ensuite aux Clubs, la comptabilisation ne s'est pas faite selon les normes comptables d'usage, à savoir au coût d'achat tel que figurant sur la facture (5 040€) mais au prix de vente aux Clubs soit 5 250€.

A fin d'ajustement, la différence soit 210€ a été comptabilisée en recettes.

Sur le plan comptable, ce n'est pas tout à fait « orthodoxe » d'autant qu'il restait en fin d'exercice au Comité un stock de 2 594 jeux de cartes.

#### **2- Les comptes bancaires :**

Les relevés annuels ont été contrôlés.

#### **3- La politique du Comité et la gestion financière:**

Dans le cadre d'un exercice comptable aussi exceptionnel, d'une organisation des compétitions aussi perturbée, et d'un retour à la normale de la pratique du Bridge au quotidien dans les Clubs ou en compétition au niveau du Comité encore incertain, aucun commentaire ne saurait être pertinent.

#### **4- Le compte de résultat :**

Compte tenu de la crise sanitaire qui a très fortement perturbé à partir du mois de Mars les compétitions, la comparaison de l'évolution des postes comptables par rapport à l'exercice précédent est difficile.

A ce titre, le bureau du Comité a décidé de passer une provision globale de 20 000€ dont 10 000€ pour corriger les écarts de charges qui n'ont pas été engagées lors de cet exercice, essentiellement liées à l'organisation des compétitions qui seront, soit reportées soit annulées sur la saison 2020-2021 et 10 000€ pour des investissements futurs éventuels.

L'exercice comptable se solde néanmoins par un résultat bénéficiaire de 1 175€.

#### **5- Le bilan :**

Les soldes en banque au 30/06/2020 ont augmenté de 13 040€ par rapport au 31/05/2019.

#### **6- Le prévisionnel :**

Ce document a été arrêté lors de la dernière réunion du bureau du Comité en date du 29/08/2020. Dans le contexte exceptionnel que nous vivons, et face à tant d'incertitudes sur le nombre et l'activité future de nos licenciés, au moins pour la saison prochaine, tout commentaire serait superflu. Une baisse de 20% du nombre de licenciés et des compétiteurs a néanmoins été envisagée.

#### **7- En conclusion :**

Au vu des vérifications effectuées, j'atteste de l'excellente tenue de la trésorerie du Comité effectuée avec compétence et dévouement, de la régularité et de la sincérité des comptes annuels.

Les documents fournis donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et patrimoniale du Comité.

Naves, le 03 Septembre 2020

Le vérificateur des comptes, Jean-Jacques Caminade

Le rapport financier, le budget prévisionnel et les procédures financières sont votées à l'unanimité.

## **4 –RAPPORT DU DIRECTEUR DES COMPETITIONS Roland HALTER**

### **1. ACTIVITES**

Grosse perturbation à cause de la crise sanitaire : plus de compétitions à partir du 13 mars.

✚ Les compétitions non terminées de la saison 2019-2020 se joueront en octobre et novembre selon des critères établis par chaque comité. Dans le Limousin on les jouera toutes sauf les seniors par paires pour ne pas encombrer les clubs pendant la semaine.

✚ Les équipes pourront se compléter à 7 joueurs et les conditions habituelles seront assouplies pour permettre aux joueurs de revenir en compétition.

✚ Les finales de ligue et finales nationales n'auront pas lieu, sauf :  
la FL Dames / 4 Ex (ROYAN) et O/2 Ex (BLOIS)  
la FN D/4 Ex et DN O/2 D3.

## Quelques chiffres à la date d'aujourd'hui.

(En rouge ce qui était prévu)

🏆 équipes (341 la saison passée)

EQUIPES	Excellence	Honneur	Promotion	Différence
Dames	2 en Ligue	8	5	
Open	20	32	10	+2
Mixte	14	18	4	
Senior Open	8	15	9	
Senior Mixte		14		
Trophée	19			+6
Coupe de France	41			+2
Espérance				

🏆 équipes en interclubs (71 la saison passée)

D1	D2	D3	D4	D5
10	16	21	17	5

🏆 paires

PAIRES	Excellence	Honneur	Promotion	Différence
Dames	60			+7
Open	32	71	10	
Mixte	32	63	21	+2
Senior Open	25	57	22	-1
Senior Mixte	24	48	14	-6
Espérance				

Donc légère augmentation des effectifs surtout en honneur et promotion, les compétitions excellence ayant tendance à baisser.

Cette augmentation est, peut-être, due aux nouvelles conditions permettant aux joueurs de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant la compétition, et même un peu plus tard si cette inscription n'est pas trop perturbatrice. Ceci n'est possible que grâce à l'aide dévouée et efficace de Gérard MAZEAU qui s'occupe de toutes les compétitions par paires.

Ce fonctionnement permet aussi à l'un ou l'autre de s'absenter.

Je tiens donc à le remercier ici.

## 2. NOUVEAUTES ET PRECISIONS 2019-2020-2021

✚ Pour la saison 2019-2020, la FFB va augmenter fortement la dotation des PE et PP au niveau Comité pour compenser la suppression des FL et FN

✚ La Coupe de France est modifiée en Coupe du Limousin : à partir des 1/8F, pendant tout le week-end, les équipes battues à chaque tour joueront des matchs de classement de la 3<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place dans la Coupe du Limousin pendant que les gagnantes continuent en Coupe de France.

Le Comité attribuera des PE et des PP en plus de ceux attribués par la FFB

○ La "Coupe des Clubs" 2019-2020 aura lieu. La finale de Comité en simultané aura lieu soit les jeudi 10 et 17 novembre, soit le samedi 19 novembre en 2 séances. Les clubs n'ayant pas joué suffisamment de tournois de régularité éligibles à cette compétition pourront compléter leur liste entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre.

Rappel : il faut jouer 7 TR sur un total de 12 dans le même club avec le même partenaire.

○ Les compétitions de la saison 2020-2021 se joueront à partir de janvier mais pourront commencer avant.

En Limousin la 1/2F O/4 se jouera dès la fin novembre les 28 et 29

✚ La compétition "Dames/2" se jouera en 2020-2021 comme les années précédentes en 3 niveaux ; la formule 2019-2020 avec des entrées progressives n'a pas satisfait les joueuses et les inscriptions ont été beaucoup plus faibles au niveau national, sauf en Limousin

Reste à savoir quelles seront les conditions de jeu à ce moment et quelle sera le comportement des joueurs après une interruption de 6 mois.

Il faudra revoir les inscriptions en plus ou en moins en précisant surtout les forfaits pour permettre l'organisation des compétitions.

## 3. INTERCLUBS

✚ Pour les divisions 1 et 2, les chiffres des effectifs et des montées et descentes seront les mêmes que précédemment : 10 équipes en D1 et 16 en D2

✚ L'inscription en D4 ou D5 est libre, mais avec quelques règles à respecter :

- En D5 aucun joueur d'IV supérieur à 40 et aucune équipe d'IV supérieur à 143.
- En D4, les équipes d'IV supérieur à 190 ne peuvent participer à la FL.
- Seules les équipes de D4 peuvent monter en D3.

### Rappels :

- Ce sont les Clubs qui décident des équipes à inscrire.
- C'est le Directeur National des Compétitions qui fixe, tous les deux ans, le nombre de places en D1 et D2 en fonction des indices des équipes les années précédentes.
- Les places non utilisées sont remises à la disposition du Comité.

## **5 - RAPPORT DE LA RESPONSABLE DES ARBITRES Françoise CHALET**

Cette année a été très particulière, beaucoup de compétitions ont été annulées du fait des conditions sanitaires du COVID19, entraînant donc une suppression des arbitrages correspondant.

Aucun rapport d'arbitrage ne m'a été adressée ce qui suppose que tout s'est bien passé lors des arbitrages des compétitions passées.

Il faut signaler aux compétiteurs qu'il existe pour les compétitions Excellence une commission in situ qui peut être sollicitée par les joueurs quand ils ne sont pas satisfaits d'une décision arbitrale..

Pour les divisions Honneur ou Promotion ainsi que pour l'Interclubs division 3 à 5 , il n'y a pas de commission d'appel in situ . la CRLA peut être saisie en 1<sup>er</sup> appel après la décision de l'arbitre , l'appelant doit le signaler auprès de l'arbitre dans les délais prévus par le code ( loi 92B ).

Le rapport de arbitre doit être accompagné de la demande motivée de l'appelant et du rapport contradictoire de la partie adverse .L'arbitre doit saisir la CRLA dans les délais prévus suivant la compétition.

S'il n'y a pas d'arbitre ( ex coupe de France ), l'appelant saisit directement la CRLA par courrier (ou courriel) dans un délai de 48heures après la fin de la séance.

Que tous les présidents de clubs qui ont des compétiteurs les avertissent donc des possibilités d'appel d'une décision arbitrale , cela pourra éviter certaines déceptions relatées par les joueurs après les compétitions.

## **6 – RAPPORT DELEGUEE JEUNESSE Catherine Nouailhac**

Une première année pour moi, en tant que Déléguée Jeunesse, et cette année a été très écourtée par un arrêt général mi-mars à cause d'une pandémie. Nous avons tout de même réalisé un démarrage d'initiation pour 91 élèves au lieu de 88 l'année dernière avec 15 initiateurs, au lieu de 13 l'an dernier.

Je remercie tous ces initiateurs et particulièrement les efforts réalisés à Aurillac qui compte 42 élèves dont 6 cadets (18 élèves dont 4 cadets l'an dernier) ainsi que la progression de Beaulieu-Gramat qui compte 22 élèves dont 1 cadet (pour 14 élèves l'an dernier). Ceci a permis de compenser l'absence cette année des initiateurs de Brive qui se sont heurtés à des difficultés d'ouverture pour certains établissements.

Les 91 élèves sont répartis suivant le tableau joint « Comité du Limousin Scolaires 2019/2020 »

Pour développer cette activité scolaire, nous devons trouver de nouveaux initiateurs parmi les adhérents des clubs dans les villes principales de Brive, Limoges ou Tulle où se trouvent de nombreux collègues. Il faut sans doute innover aussi en développant les tournois en ligne, formule démarrée avec les cadets. Un stage d'enseignants cadets avait été organisé en avril 2018, malgré cela aucun nouvel initiateur cadet cette année. Pour faire face à la dispersion des élèves à la fin du Collège, il faut peut-être innover en utilisant le bridge en ligne pour inciter et motiver les élèves à continuer une 3ème année d'enseignement en cadets.

**Stage d'initiateurs le 14/09/2019 pour la Formation des élèves de 1ère année**

Ce stage a eu lieu au club de Brive, à Malemort, avec 5 participants dont trois ont été initiateurs actifs cette année. Ce fut l'occasion de fournir aux nouveaux initiateurs tout le matériel nécessaire au démarrage et leur expliquer son utilisation.

Ce stage est organisé par le Comité du Limousin, l'intervenante étant Catherine Nouailhac, déléguée Jeunesse.

### **Journée des initiateurs le 05/03/2020**

Cette journée des initiateurs a eu lieu à l'Hôtel restaurant de la Grange de la Croix du Roc à St Panthaléon de l'Arche.

Sous la présidence de Thierry Beineix, 14 initiateurs ont assisté à cette journée très conviviale. Un tour de table a permis à chaque initiateur de parler de ses élèves, de son cours et des difficultés éventuellement rencontrées. Tous les élèves aiment jouer et ne restent pas très longtemps concentrés.

Un repas est offert par le Comité du Limousin. C'est une occasion de partage et de discussions.

Puis nous avons parlé de l'organisation du Championnat Régional des scolaires au club de Brive, le mercredi 20 mai. Malheureusement, le confinement nous a obligé à y renoncer. Depuis plus rien n'a pu être tenu, aucune Finale Nationale, fermeture des clubs et des établissements, arrêt des cours.

### **La reprise à la rentrée**

Il faut faire cette rentrée avec un masque et des conditions sanitaires strictes. Les initiateurs devront prendre très vite contact avec leur établissement pour connaître les possibilités et modalités offertes. Il faudra peut-être organiser assez vite une réunion avec les initiateurs, ils auront besoin de soutien, leur Délégué Jeunesse et le Comité sont là pour les aider.

## ***7 - RAPPORT DU PRESIDENT DE LA CRED Jacques PETITPRE***

### **Contribution pour l'Assemblée Générale du 6 septembre 2020**

Saluons la mémoire de Jacques CASSIN qui avait rejoint la CRED la saison dernière et qui nous a quittés récemment.

Durant cette saison écourtée la CRED ne s'est pas réunie. Tout au plus fut-elle alertée par un différend entre le Comité et une équipe qui s'étonnait de ne pas pouvoir s'inscrire dans une compétition en Limousin alors qu'elle était déjà inscrite dans un autre comité pour la même épreuve ! Une lettre d'excuses a permis de classer l'affaire.

L'année bridgesque 2019-2020 fut écourtée pour les raisons que tout le monde connaît. La réouverture des clubs, que l'on annonce comme imminente, ne sera pas forcément de tout repos et ceci pour plusieurs raisons :

- Si le nombre de licenciés sera vraisemblablement en baisse, la fréquentation des joueurs restants sera peut-être également réduite : certains n'auront plus de partenaire, d'autres auront goûté au bridge en ligne et seront moins présents dans les clubs. L'attractivité des petits clubs faiblissant le pronostic vital sera enclenché pour les plus fragiles d'entre eux.

- Le protocole sanitaire peut avoir un double effet : certains joueurs craignant une éventuelle contagion demanderont un respect rigoureux des consignes ou renonceront aux tournois de régularité alors que d'autres trouvant les mesures sanitaires trop contraignantes auront tendance à les assouplir ou renonceront également à revenir dans les clubs.
- Cohabiteront dans les tournois de régularité des joueurs qui n'auront pas mis le curseur de sécurité au même niveau, s'en suivront des différents voire même des conflits. De toute évidence les responsables des clubs vont être en première ligne lors de la réouverture des clubs !

Toute l'équipe du Comité et les responsables des clubs feront en sorte que le respect des règles sanitaires et la nécessaire convivialité permettront aux clubs de retrouver les effectifs et l'ambiance amicale antérieure à la pandémie.

La séance est levée à 17h45.